

SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
AVRIL- JUIN 2025

27

DOSSIER

DÉCRYPTAGE DU BUDGET COMMUNAL 2025

HOMMAGE

Jean-Léon a tant donné aux Écureuils seignossais. Par sa passion, son dévouement, son énergie, il a façonné l'âme du club et marqué ceux qui l'ont connu. Toujours présent, toujours investi, il a œuvré sans relâche pour transmettre son amour de la pelote et ses valeurs. Son souvenir restera gravé sur nos kantxas et dans nos cœurs.

Merci pour tout Jean-Léon.

Ton héritage perdurera.

Adishatz

Le bureau Pelote les Écureuils



Jean-Léon ETCHEVERRY

7 février 1963 - 5 février 2025

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

- 25/08/2024 Marnie BOURDALLÉ
- 10/11/2024 Alizée, Lara, Marlay GAUCHER
- 16/11/2024 Aya KHAYATI
- 17/11/2024 Elio, Patrick, Pierre BELOSSI LLORDEN
- 23/12/2024 Mona Ely DEGUÉHÉGNY
- 25/12/2024 Marceau, Sacha LESUR ASSOGBA
- 28/12/2024 Gaspar, Jean, Igor POUGET
- 19/01/2025 Chloé, Jade, Charlie ALLEGRE

MARIAGES

- 30/11/2024 Mme Harriett DAVITO et M. Eric BAMPS

DÉCÈS

- 10/11/2024 Robert, Bernard CASSIAU-HAURIE
- 11/11/2024 Michèle PUYAU
- 15/11/2024 Marcel, Joseph ORTIN
- 19/11/2024 Lucienne CAZAURANG
- 24/11/2024 Micheline ZIMIRSKI
- 24/11/2024 Marie, Louise BAREILLE
- 27/11/2024 Christiane COLLOWALD
- 05/12/2024 Jacqueline, Angele BIBAUT
- 06/12/2024 Marie, Berthe LARRAN
- 06/12/2024 Ginette, Isabelle, Jeanne GOUBIER
- 05/01/2025 Monique, Jeanne, Marie, Alice ROLLAND
- 06/01/2025 Jacqueline DUBOSCQ
- 07/01/2025 Michel, Georges LABORDE-LAULHÉ
- 23/01/2025 Gabriel, Bernard GAUTIER
- 24/01/2025 Arlette, Eliane STEVANIN
- 29/01/2025 Victor, Paul MOSCA
- 30/01/2025 Lilli, Eveline MILZ
- 05/02/2025 Jean-Léon ETCHEVERRY
- 16/02/2025 Patricia FILLION

VOTRE STICKER



Moins de papier, plus d'efficacité !
À partir du second semestre 2025,
seules les boîtes aux lettres avec
ce stickers recevront la nouvelle et
autres informations communales.
Affichez ce stickers pour soutenir
une communication responsable !



DES FINANCES SAINES POUR UN Avenir DURABLE



Cher(e)s Seignossais(es),

Ce nouveau numéro de la Nouvelle est largement consacré à la situation budgétaire ainsi qu'aux projets en cours. Comme vous pourrez le constater, les finances sont au vert et la tenue de notre budget au cours du mandat a permis de quasiment résorber notre dette et de dégager les marges de manœuvres nécessaires à la réalisation des travaux en cours. Le tout sans toucher au levier fiscal, notamment à destination des résidents à l'année que vous êtes. Notre commune peut donc voir venir et ce malgré le contexte difficile des finances publiques, notamment au niveau de l'État.

Au rayon des projets, l'année 2025 sera une année charnière. Réfection de l'avenue de Lenguilhem de l'avenue Jean Moulin, et des trottoirs de l'avenue Charles de Gaulle. Poursuite des travaux de la nouvelle école et lancement des travaux de la nouvelle micro-crèche. Construction de 2 terrains de Padel et aménagement des berges de l'Etang Blanc et de la zone de loisirs des Bourdaines. Poursuite de l'opération Cœur de Penon et lancement de Cœur de Bourg. Une liste exhaustive qui doit nous permettre de dessiner pas à pas le Seignosse de demain.

A ce titre, notre engagement pour la transition écologique ne sera pas en reste. Ainsi, de nombreux travaux seront réalisés afin d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments. En parallèle, nous travaillons à l'augmentation de nos capacités de production électrique, notamment sur la toiture de la nouvelle école, et ainsi poursuivre un double collectif : consommer moins et si possible notre propre production. Notre commune n'en sera que plus autonome et vertueuse.

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SOMMAIRE

2	VOTRE PAGE
3	ÉDITORIAL
4-5	RETOUR EN IMAGES
6-7	ACTUALITÉS
8	URBANISME
9-13	DOSSIER
	DÉCRYPTAGE DU BUDGET
14-17	TRAVAUX
18-19	VILLE DURABLE
20-21	ENVIRONNEMENT
22-23	SOCIAL
24-25	ÉDUCATION
26-27	ASSOCIATIONS
28	SEIGNOSSE A DU TALENT !
29	ÉCONOMIE
30	AGENDA
31	TRIBUNES



VU

À SEIGNOSSE

1 | DES SPECTACLES OFFERTS AUX ÉCOLIERS DE LA COMMUNE POUR LA FIN D'ANNÉE 2024

En décembre, des spectacles ont été offerts aux écoliers par la commune. Les maternelles ont pu assister à « Eclipse et coquelicot » de la Cie Une Hirondelle, une pièce poétique et pleine de douceur. Pour les élèves des classes élémentaires, c'est la Cie Sons de toile qui s'est produite avec son spectacle « Zou », à base de percussions corporelles. Les enfants ont apprécié cette parenthèse culturelle et ont répondu avec bonheur aux sollicitations des comédiens.



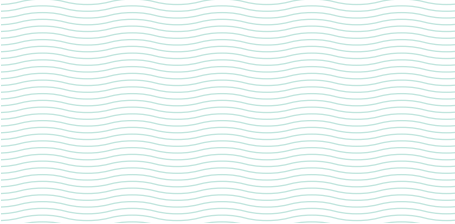
2 | MARCHÉ DE NOËL PLUVIEUX, MARCHÉ DE NOËL HEUREUX ?

L'édition 2024 aura été marquée par une malchance météorologique ayant forcé l'annulation du tant attendu marché de Noël sur la journée du samedi... Heureusement, les services techniques communaux et les exposants de la Halle Gourmande et du Village des Artisans ont tout fait pour assurer leur présence sur la suite du week-end. Tempête mise à part, c'est toujours plus nombreux que les visiteurs sont venus se régaler, trinquer, danser et faire des emplettes en famille ou entre amis aux différents stands et food-trucks.



3 | DU MONDE POUR LES VŒUX DU MAIRE

C'est devant une salle comble et en présence de nombreux partenaires institutionnels que Mr le Maire, Pierre Pecastaings, son équipe municipale, et les membres du CMJ ont adressé leurs vœux aux Seignossais.es. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, et de se projeter vers 2025 dans une ambiance chaleureuse. Pour cette cérémonie, la municipalité a également eu à cœur de valoriser les seignossais.es qui se sont illustrés à l'échelle nationale et internationale dans diverses disciplines : sport, art, associatif...



4 | OPÉRATION PROTECTION DES AMPHIBIENS : LE BATRACODROME EST EN PLACE !

La Réserve Naturelle de l'Étang Noir, assistée de la classe de Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée professionnel agricole de Sabres, a procédé à l'installation d'un batracodrome en bordure de la route longeant l'étang Noir. Une première dans les Landes ! Ce dispositif temporaire – de décembre à mars pendant trois ans – vise à protéger les amphibiens lors de leurs traversées de route en période de reproduction.





5 | LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS POUR LES SESSIONS CULTURELLES

La saison culturelle se poursuit sur la commune. C'est la Cie Mecanica Théâtre qui a ouvert en grandes pompes l'année 2025 avec son interprétation de la célèbre pièce « Madame Marguerite ». Salle comble également pour la Cie Hecho en Casa et son « Lexique de nos petites et grandes résistances » qui s'est joué en février au pôle Maurice Ravailhe. Un spectacle réjouissant, qui s'est soldé par un « selfie » poing levé en soutien à la culture, sous l'impulsion des acteurs et du metteur en scène.

6 | CARNAVAL : DE SEIGNOSSE À RIO DE JANEIRO

Le carnaval 2025 était placé sous le signe du Brésil ! Après un passage sous les pinceaux des maquilleuses, petits et grands ont entamé leur déambulation au son de leurs percussions et de celles de la batucada Malungos. Après un temps de partage avec les résidents de l'Ehpad, le cortège a pu reprendre des forces grâce aux commerçants du bourg, qui avaient préparé un délicieux goûter.



7 | LOTO DU 21 MARS : 1000€ RÉCOLTÉS POUR L'ESPACE JEUNES !

Le loto de l'Espace Jeunes a rassemblé environ 180 joueurs dans la salle de réception du pôle Maurice Ravailhe. Pour préparer cette édition, 17 jeunes se sont mobilisés du début à la fin pour préparer la salle, la buvette, le snacking, l'animation, assurer le nettoyage... Au total, plus de 1000€ ont été récoltés ! Ce montant va permettre aux membres de l'Espace Jeunes de financer une partie de leurs activités cette année.

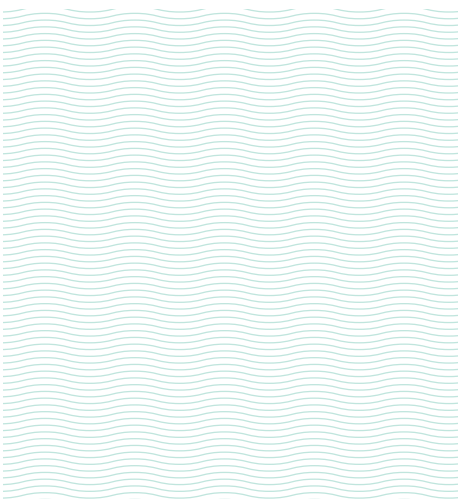


8 | LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SECOURS DE L'ORIENTATION

Mercredi 5 mars, la commune a accueilli un événement dédié à l'orientation professionnelle. Organisé en partenariat avec France Travail, la Mission Locale, le réseau Info Jeunes MACS, et l'Escale Eco, il a réuni une trentaine de jeunes. Ils ont pu y rencontrer des professionnels de différents secteurs, et découvrir des métiers de manière immersive grâce à des casques de réalité virtuelle.

9 | LA MICRO-CRÈCHE EN VISITE AUX JARDINS PARTAGÉS DE L'Océan

Le 13 décembre, les enfants de la micro-crèche l'Ilot Câlines ont bénéficié d'une visite des Jardins Partagés de Seignosse, côté océan. Accompagnés de leurs familles, ils ont pu y découvrir toute sorte de légumes d'hiver : potirons et autres courges n'ont plus de secrets pour nos jardiniers en herbe !



EN BREF

Réseau gaz : le véhicule de surveillance des réseaux sillonne la commune

Seignosse possède 27 km de réseau de distribution de gaz naturel qui alimentent 725 foyers. Dans le cadre de sa politique de sécurité, GRDF vérifie régulièrement son réseau en arpentant la ville avec son véhicule dédié.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable, en roulant à une vitesse de 25 km/h de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée. Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.



Le réseau de gaz naturel est synonyme de vecteur d'énergie renouvelable pour la transition énergétique. En effet, **le biométhane**, gaz vert 100% renouvelable, produit localement à partir des déchets, est injecté dans le réseau GRDF. **Un site de méthanisation à Bénésse-Maremne** est en service depuis 2019 et représente près de **70% de gaz vert sur le territoire MACS**.

Banc de l'amitié : une sensibilisation dès le plus jeune âge

A l'occasion de la journée Non au Harcèlement, le banc de l'amitié offert par la Nuit du Handicap de



Saubion a été inauguré le jeudi 7 novembre 2024 à l'école des 2 Etangs en présence des représentantes de l'association, de Mme Ribera, adjointe au Maire de Seignosse, des élèves et personnels de l'école.

Voici comment il fonctionne généralement :

Un repère visuel : Le banc de l'amitié, souvent coloré et décoré, se démarque des autres bancs, attirant l'attention et encourageant les enfants à l'utiliser. **Un signal :** Lorsqu'un enfant s'assoit sur ce banc, cela envoie un signal aux autres qu'il souhaite trouver un ami ou qu'il a besoin de compagnie. **Encourager l'interaction :** Les autres enfants, lorsqu'ils voient quelqu'un sur ce banc, sont encouragés à aller lui parler, à l'inviter à jouer ou à échanger.

Ce concept a été introduit pour lutter contre l'isolement et le harcèlement scolaire, en incitant les élèves à faire preuve de bienveillance et à reconnaître les signes de solitude chez les autres. De plus, cela permet aux adultes de repérer plus facilement les enfants qui auraient besoin de soutien ou d'accompagnement supplémentaire, en détectant les situations potentiellement problématiques.



Nuisances sonores en période estivale

Du 1^{er} juillet au 31 août, les travaux bruyants de bricolage et de jardinage à titre personnel sont autorisés :

- Les jours ouvrables (y compris les samedis) de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vous êtes professionnel ? Votre activité est soumise à déclaration en mairie si vous utilisez des appareils ou outils d'intensité sonores ou à vibrations. Que ce soit sur la voie publique ou dans une propriété privée, vous êtes autorisés à les utiliser :

- Les jours ouvrables (y compris les samedis) de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les dimanches et jours fériés : **interdit toute la journée**

Pour toute question relative à ce point, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Police Municipale : pm@seignosse.fr



Réforme du DPE : la location des logements G interdite dès janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les propriétaires n'ont plus le droit de mettre en location vide ou meublée un logement classé G selon le diagnostic de performance énergétique (DPE). L'interdiction se poursuivra avec les logements classés F en 2028, et E en 2034.

Pour l'ensemble des meublés de tourisme existants, les loueurs ont jusqu'au 01/01/2034 pour se mettre en conformité en affichant un DPE classé D ou supérieur pour la mise en location.

Sitcom contact, à la rencontre des usagers du territoire

Depuis le mois de novembre, le Sitcom vient à la rencontre des usagers du territoire avec un drôle de véhicule : le Sitcom Contact.

C'est une camionnette modulable en stand, à l'effigie du Sitcom, qui s'installera chaque semaine sur les marchés alimentaires du territoire. Les habitants peuvent y trouver de la documentation (guides du tri, mémo tri, ...), des équipements gratuits de tri des déchets (cabas de tri, composteurs, sacs et boiseaux...) et découvrir les produits issus de la revalorisation des déchets fabriqués au

Sitcom : compost, paillage, allume-feu, graves, concassés et sables, utilisés en remblais de terrain.

Le Sitcom Contact est également équipé d'un écran connecté, permettant d'illustrer les activités du syndicat ou de localiser les points tri proches des usagers.



Avenue du cassou : de nouveaux logements en prévision

Un projet de construction de 22 logements verra bientôt le jour à proximité de l'EHPAD de l'Avenue du Cassou. Il comprendra 16 logements sociaux ainsi que 6 logements destinés à faciliter l'accès à la propriété pour les primo-accédants grâce au dispositif BRS (Bail Réel Solidaire). Cette

initiative répond à la forte demande de logements sur le territoire, notamment face à la précarité croissante du marché immobilier. Une réunion d'information sera organisée au cours de l'année pour présenter les détails du projet aux habitants.

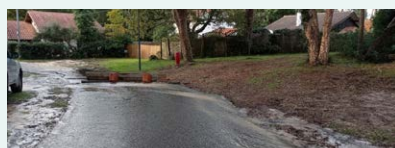
Recensement de la population

Du 16 janvier au 22 février, 15 agents recenseurs ont parcouru la ville, allant à la rencontre des seignossais dans le but de mettre à jour les données démographiques de la ville. Un grand merci à tous les habitants qui ont pris le temps de les recevoir au cours de ces semaines.

Pour rappel, les données collectées sont transmises à l'INSEE. Elles contribuent à l'évolution des infrastructures de la ville et des dotations financières de l'État.

Un seignossais sauve des maisons de l'inondation

Au début de l'hiver, une canalisation a rompu au square du Fourneuf, déversant un flot régulier et conséquent d'eau. Le temps de la réparation, un seignossais ingénieux et réactif a créé un barrage déviant l'eau et protégeant ainsi les maisons en contre-bas. Un grand merci pour cette initiative !



Résultat des votes du Budget participatif 2024 :

Bonne nouvelle : après étude de leur faisabilité, l'ensemble des propositions finalistes ont finalement pu être retenues par les services de la commune !

Ainsi : Le mur du fronton place libre va avoir droit à une nouvelle jeunesse, et le terrain sera sécurisé côté route pour pouvoir jouer sereinement. Le quillier, situé à côté des tennis couverts, sera indiqué par un système de fléchage. Des bancs publics ont d'ores et déjà été installés et les toilettes ont par ailleurs été rendus plus accessibles grâce à la création d'un chemin aménagé.



URBANISME

CONSULTATION PUBLIQUE ET NOUVELLE MODIFICATION DU PLUI : CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'enquête publique portant sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est déroulée du 6 mars au 8 avril avec la présence de Mme le commissaire enquêteur sur une journée sur Seignosse, au plus près des administrés, afin de recueillir leurs observations et avis.

Voici quelques-unes des évolutions majeures attendues sur la ville :

- **Une rédaction simplifiée** de certains articles pour faciliter une meilleure compréhension du texte et optimiser la clarté de la règle
- **Une actualisation des palettes de couleurs** notamment pour les menuiseries et les enduits, en accord avec l'architecte conseil de la commune, dans le respect de la palette traditionnelle locale.
- **Étoffement de l'annexe patrimoniale** avec l'ajout de bâtiments inscrits au Plan patrimoine (poursuivant ainsi le travail de référencement des éléments patrimo-

niaux de la commune entamé lors de la mise en place du PLUi).

- **Ajout d'un article sur les portails et les portillons** dans la rubrique dédiée aux clôtures.
- **Révision du plan patrimoine** pour mieux refléter la réalité du couvert boisé à préserver.
- **Harmonisation des règles** concernant les zones naturelles et agricoles avec celles de la zone urbaine, particulièrement en matière d'aspect extérieur des constructions.

La modification n°4, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis joints

à l'enquête publique, sera présentée à l'approbation du conseil communautaire au mois de juin

Une fois les formalités administratives et de publicité accomplies, **cette modification sera opposable et s'appliquera immédiatement à tous les projets de construction ou d'aménagement en cours d'instruction.**



REFONTE DE L'ADRESSAGE À SEIGNOSSE

Conformément à la **Loi du 21 février 2022 dite Loi 3DS**, les communes sont tenues de faire enregistrer les voies, les numérotations et les adresses, de les publier et de les certifier sur le site internet www.mes-adresses.data.gouv.fr.

Le respect de cette réglementation est primordial pour permettre l'accès exhaustif des secours et des pompiers, ainsi que des livraisons à chaque adresse, et ce, quel que soit le prestataire, par la mise à jour, notamment, des données GPS.

La commune de Seignosse, avec l'aide des services de La Poste, a pris activement part fin 2024 à la réactualisation de sa base d'adresses, notamment par la numérotation de nombreuses voies jusqu'alors non numérotées, et par la création de voies nouvelles.

N'hésitez pas à vous rendre sur adresse.data.gouv.fr/commune/40296 pour vérifier votre adresse, et à nous faire part de toute anomalie que vous pourriez constater en nous écrivant à urbanisme@seignosse.fr.

NOUVELLE GESTION DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les déclarations préalables (DP) ont été réorganisées et sont désormais dissociées en deux catégories : travaux et construction (qu'il s'agisse de maison individuelle ou d'autres types de bâtiments) et projet d'aménagement (notamment en vue de division pour bâti).

En outre, à l'instar des permis, il est désormais possible de modifier une DP ou même de la transférer. Ainsi, par exemple, en cas de vente d'un bien, il est possible de transférer le bénéfice de la déclaration préalable délivrée au nouvel acquéreur qui se voit subrogé dans les droits et obligations du bénéficiaire de la déclaration initiale.

FINANCES PUBLIQUES

DÉCRYPTAGE DU BUDGET COMMUNAL 2025

Anciennement appelé « compte administratif », le « compte financier unique » 2024 ainsi que le budget primitif 2025 ont été adoptés le 31 mars dernier en Conseil Municipal. Ce budget 2025 est le fruit d'une trajectoire maîtrisée. En effet, malgré l'inflation, le contexte économique de l'énergie ou encore les décisions prises par l'État qui impactent directement les collectivités territoriales (vote tardif du budget 2025, changement de gouvernement, baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF), ...), Seignosse tient le cap des finances et continue sur sa lancée de modernisation du patrimoine avec la suite du Plan Pluriannuel d'Investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DERRIÈRE LES CHIFFRES, DES SERVICES DU QUOTIDIEN

DÉCRYPTAGE DU BUDGET

Un budget prévoit les recettes et autorise les dépenses d'une commune pour une année civile. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement permettant ainsi de dissocier les opérations liées à l'activité courante des services de la ville de celles qui impactent la valeur du patrimoine.

Le budget communal pour 2025 prévoit des recettes courantes à hauteur de 10,5 millions €, équivalentes aux niveaux atteints les deux dernières années.

QUAND LA MAIRIE DÉPENSE 100€, OÙ VONT-ILS ?

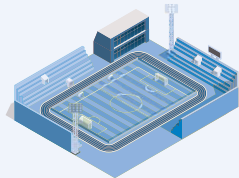


29%
services généraux



11%
sécurité

22%
bâtiments
et équipements



4%
culture, évènementiel
et vie associative

15%
espaces publics
et naturels



19%
éducation



QUAND LA MAIRIE REÇOIT 100€, D'OÙ PROVIENNENT-ILS ?



49%
fiscalité



7%
droit de mutation



12%
occupation du
domaine public/privé



11%
excédent N-1



2%
produits
des services
communaux



2%
participations
(département, CAF, MACS, ...)



6%
taxe de séjour



11%
dotations
de l'État

Il faut noter que, malgré la chute au fil des années des dotations, la commune a été en mesure de maintenir un niveau stable de recettes totales principalement grâce à :

- Une hausse des bases locatives cadastrales dû à l'inflation combinée avec une augmentation du nombre de résidents
- Un dynamisme économique de la commune, y compris dans le domaine touristique.



TAXE FONCIÈRE : COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?



LE MOT DE

PIERRE VAN DEN BOOGAERDE

1^{er} ADJOINT AU MAIRE

EN CHARGE DES FINANCES

ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Face au tassement des recettes de fonctionnement totales depuis 2023, la collectivité a fait un effort particulier en 2025 pour maîtriser ses dépenses générales de fonctionnement.

La Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers. Pour les particuliers, il s'agit essentiellement de locaux d'habitation, de parkings ou encore de terrains attenants à ces constructions. La TFB est établit sur une année et est redevable par le propriétaire au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Quelques exceptions sont tout de même à noter : les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) ou les personnes âgées aux revenus modestes par exemples peuvent être exemptés de cette taxe.

Calcul de la taxe foncière

Le calcul de la taxe foncière n'est pas simple. Il prend en compte la valeur cadastrale du bien ainsi que les taux votés par les différentes collectivités locales (Région, Département, Communauté de communes...).

L'État se base sur la valeur locative cadastrale que le propriétaire pourrait tirer du bien par mois. Cette somme est ensuite actualisée et revalorisée chaque année selon les taux votés.



EN QUELQUES CHIFFRES

Taux d'imposition taxe foncière à Seignosse en 2023 (inchangé depuis le début du mandat) :

33.29%
(dont 4.66% relevant de l'intercommunalité)

Taux d'imposition foncier moyen dans Les Landes en 2023 :

35.58%

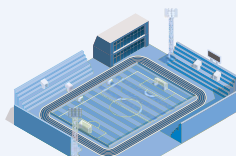
Les taux de fiscalité de Seignosse sur 2023 sont plus faibles que la moyenne départementale et de ses voisins Capbreton, Hossegor, Soustons ou encore Tosse.



INVESTISSEMENTS 2025 : LES GRANDS PROJETS QUI FAÇONNENT L'AVENIR DE LA VILLE

Dans ce dossier spécial budget, nous vous présentons les **principales dépenses d'investissement prévues pour l'année 2025**, qui reflètent les engagements et projets majeurs de la commune pour l'année à venir.

Les projets d'envergure ne peuvent être menés sur une seule année. C'est pourquoi, dans le cadre de sa gestion budgétaire, la ville de Seignosse s'inscrit dans une démarche de planification pluriannuelle d'investissement, qui permet d'anticiper et de répartir les dépenses sur plusieurs années, en fonction des priorités et des projets à long terme. Cette approche garantit une meilleure visibilité sur l'évolution des finances communales et assure une gestion rigoureuse des ressources. Ces dépenses sont essentielles à la bonne marche de la collectivité et au maintien des services publics de qualité pour les habitants. Retrouvez ci-contre les dépenses allouées sur 2025.



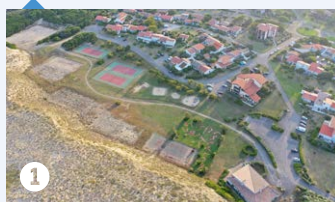
AMÉNAGEMENT

Acquisitions et aménagement
du Penon :

||| 3,6 M€

Phase 2
du plan-plages des Bourdaines :

||| 2,8M €



Aménagement des voiries
(Lenguilhem, Chambrelent,
Charles de Gaulle, Martichot,
Jean Moulin, éclairage public...) :

||| 5,6 M€

Cœur de bourg
lancement des études : ②

||| 207 000 €



ÉDUCATION

Extension de la crèche :

||| 380 000 €



Extension et rénovation
de l'école des deux étangs :

||| 5,3M €



CULTURE ET PATRIMOINE



Réhabilitation de la salle
des Bourdaines – Le Tube :

||| 82 000 €

Travaux d'entretien et de rénovation
d'équipements publics (salle de danse,
Hôtel de Ville, Gendarmerie...) :

||| 605 000 €

1



VIE ASSOCIATIVE

Construction du Padel-Tennis : 4

498 000 €

Remise en conformité

et réaménagement du Hall des Sports : 5

454 000 €



ENVIRONNEMENT

Aménagement

des berges de l'étang blanc :

150 000 €



Couverture photovoltaïque
de l'école :

68 000 €



LE MOT DE

PIERRE VAN DEN BOOGAERDE

1^{er} ADJOINT AU MAIRE

EN CHARGE DES FINANCES

ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En investissement, 2025 verra la concrétisation de bon nombre des grands projets structurants du mandat, en particulier la construction de la nouvelle école, la seconde phase du réaménagement du quartier des Bourdaines, l'agrandissement de la micro-crèche ou encore la réfection de nombreuses voiries.



SÉCURITÉ

Vidéo protection

(extension du réseau
de caméras de surveillance) :

106 500 €



TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LENGUILHEM : UN PROJET AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ, DE LA MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT



L'avenue de Lenguilhem, située sur un tracé de 1250 mètres entre les carrefours Charles de Gaulle et Paouré, fait l'objet d'un ambitieux projet de réaménagement visant à améliorer la sécurité, la fluidité de la circulation et la qualité de vie des usagers. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche durable et responsable, inclut de nombreuses modifications tout en respectant l'environnement et en favorisant les modes de transport doux.

REPRISE INTÉGRALE DE LA VOIE ET SÉCURISATION DES CARREFOURS

Ce réaménagement consiste en la reprise intégrale de la voirie sur toute la longueur de l'avenue permettant de refondre totalement l'infrastructure, en intégrant des matériaux modernes et en renforçant la sécurité des usagers. Les trois carrefours desservant les quartiers d'habitation des rues Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo et Georges Pompidou seront aménagés avec des **plateaux ralentisseurs**, revêtus d'un enrobé grenailé gris, permettant de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser les traversées piétonnes tout en améliorant l'accessibilité. Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et de renforcer la sécurité, **trois giratoires**

seront créés au niveau des carrefours stratégiques (avenue Charles de Gaulle, route de Saubion et Paouré)

LA VOIE DOUCE : UN CHOIX DURABLE

Une des innovations majeures de ce projet réside dans la création d'une **voie douce** le long du côté sud de la voirie, accessible à tous les usagers non motorisés (piétons, cyclistes, etc.). Cet itinéraire sera réalisé en **béton d'argile**, un matériau bas carbone, respectueux de l'environnement et exempt de matériaux pétroliers.

UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MOBILITÉ

Le réaménagement de l'avenue de Lenguilhem se veut un projet global, prenant en compte à la fois les enjeux de sécurité, d'accessibilité, et de préservation de l'environnement. En adoptant des solutions innovantes telles que l'utilisation du béton d'argile, la création de voies douces ou encore l'infiltration des eaux de pluie, la municipalité œuvre pour un avenir plus durable et une meilleure qualité de vie pour les habitants.



EN QUELQUES CHIFFRES

1 250 mètres
de voirie réaménagée

1,2 millions €
d'investis, financé par la taxe d'aménagement majorée appliquée sur les lotissements contigus en cours de construction

6
carrefours revisités

1 350 m²
de massifs de vivaces et graminées plantés

2 540 m²
engazonnés

24
arbres de hauts jets plantés

CALENDRIER TRAVAUX :

La circulation sera perturbée durant les travaux. Les accès aux riverains et la collecte des déchets seront maintenus.

- Courant avril : début des travaux.
- Juillet/août : trêve estivale
- Septembre : reprise des travaux.
- Décembre : fin des travaux

TRAVAUX

PROJET CŒUR DU PENON : LA 2^E PHASE DE CONCERTATION EST LANCÉE !



UN PROJET AMBITIEUX

Initié en 2021, dans le cadre de Seignosse Avenir, le projet Cœur du Penon entend inscrire la station familiale dans une nouvelle dynamique pour les prochaines générations. Le projet travaille ainsi à mieux anticiper la problématique du recul du trait de côte et des mouvements dunaires, pour aboutir à une proposition d'aménagement vertueuse et durable.

Des premières propositions de la part de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Sélectionnée cette année, l'agence SAMAZUZU, représentée par l'architecte Pablo SAMANIEGO, accompagnée du paysagiste David ABÉRADÈRE et du bureau d'études techniques IMS, travaille actuellement autour de premières propositions pour créer le Penon de demain : une station qui vit toute l'année et où la nature reprend ses droits.

La protection de la nature et de la biodiversité est effectivement placée au cœur des préoccupations : la station du Penon

souhaite montrer l'exemple et se placer en chef de file en matière de développement durable et de mobilité douce. Et pour cause, face à l'érosion de sa précieuse dune, la station a tout à gagner avec ce projet de renouvellement.

LA CONCERTATION VIENT À VOTRE RENCONTRE

Deuxième acteur d'importance à l'amorce de cette nouvelle période de concertation : l'équipe Repérage Urbain, composée de Benjamin HECHT et Lucie MELAS. Au cours des derniers mois, Réparage Urbain s'est penché sur le projet et ses enjeux afin d'en

dégager les thématiques principales. Leur but ? Questionner les habitants et recueillir leurs souhaits concernant le Penon de demain. En plus des rencontres, un questionnaire est d'ores et déjà mis en ligne pour que chacun, riverain comme professionnel, puisse faire remonter ses idées sur la future station.

2^e phase de concertation : tenez-vous prêts !

Suite à une première phase de concertation en 2021, cette seconde phase entend cette fois-ci interroger les habitants (comme les commerçants) de façon plus spécifique, autour de thématiques précises qui poseront les grands jalons du projet. Ce mois d'avril accueillera ainsi plusieurs déambulations, de même que des permanences où l'équipe concertation se tiendra à votre disposition pour écouter vos suggestions autour du projet. Nous vous donnons rendez-vous très prochainement à l'ancien Baïne Café, pour échanger autour du projet.

L'ESSENTIEL DE LA CONCERTATION :

13, 19 ET 26 AVRIL
À L'ANCIEN BAÏNE CAFÉ
15 Av. de la Grande Plage
40510 Seignosse



TRAVAUX

GESTION DES EAUX PLUVIALES ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JEAN MOULIN ...



Lors de forts épisodes pluvieux, des débordements sont régulièrement constatés sur plusieurs points bas de l'avenue Jean Moulin. Actuellement, il n'existe pas de réseau pluvial structuré avec exutoire sur ce secteur, les eaux de ruissellement étant uniquement infiltrées. La répétition des débordements durant les hivers 2020 et 2021 a démontré l'insuffisance des dispositifs existants. Afin d'y remédier, la commune de Seignosse engage un programme de travaux pour

créer des ouvrages de rétention et des exutoires pérennes.

Le projet prévoit dans un premier temps :

- La création de plusieurs ouvrages de rétention et d'infiltration sous forme de noues paysagères,
- L'installation d'un poste de refoulement pluvial pour améliorer l'évacuation des eaux,
- La mise en place d'un ouvrage d'infiltration sous le parking de la plage des Estagnots, constitué de casiers d'infiltration

PLANNING :

- › Début des travaux : courant avril jusqu'à juin pour la première phase. La circulation sera alternée et l'accès riverain maintenu.
- › Trêve estivale
- › Septembre : reprise des travaux jusqu'en décembre pour l'aménagement global de l'avenue.

d'une capacité de 280 m³,

- La pose d'une canalisation de refoulement sur 450 mètres, reliant le poste pluvial aux casiers d'infiltration, permettant une évacuation contrôlée des eaux vers la zone de rétention,

Puis dans un second temps, le projet reprendra les revêtements de l'avenue Jean Moulin :

- La chaussée sera réduite en largeur pour limiter la vitesse de circulation et sera traitée en "chaussidoux" pour améliorer la cohabitation entre cyclistes et automobilistes,
- Un trottoir sera créé pour sécuriser les cheminements piétons
- L'ensemble des surfaces sera traité avec des matériaux drainants pour favoriser l'infiltration des eaux.



TRAVAUX

EN SEPTEMBRE, PLUSIEURS CHANTIERS SERONT LANCÉS

Aménagement des Berges de l'étang blanc

Le projet d'aménagement des Berges de l'Étang Blanc, porté par le syndicat mixte Géolandes, vise à préserver la qualité écologique de ce site tout en facilitant sa découverte. Les travaux incluent la désimperméabilisation de la voirie, la réorganisation des stationnements et la création de parcours pédagogiques grâce à des platelages en bois. Le ponton existant sera rénové et mis aux normes handi-pêche, et une cabane inspirée des palombières offrira un nouveau point de vue sur l'étang.

Réfection de l'avenue Chambrelent

Les travaux de réfection de l'avenue Chambrelent entre la salle des Bourdaines et le rond-point du sporting incluent l'aménagement d'un cheminement piéton le long de l'avenue, la création de traversées piétonnes sécurisées, ainsi que la désimperméabilisation des parkings attenants. Ces mesures visent à améliorer la sécurité des piétons et créer des espaces publics plus durables.

La Lette sports et loisirs des Bourdaines

Le projet de réaménagement du secteur de la Lette Sports et Loisirs des Bourdaines est conçu par une équipe d'architectes et d'urba-

nistes. Il prévoit la création de trois clairières, chacune dédiée à des équipements spécifiques : une aire de jeux pour enfants avec du mobilier urbain pour leurs accompagnants, deux courts de tennis qui seront maintenus dans la seconde clairière, et un espace dédié aux agrès de fitness dans la troisième. Le projet inclut également le prolongement de la piste piéton/cycles, la réfection de l'accès plage et du poste de secours facilitant l'accès au Penon au nord et au Tube au sud. Enfin, il prévoit la renaturation du pied de dune, avec la démolition du club house des tennis et du mini-golf, ainsi que la mise en défense des prairies de pieds de dune, afin de protéger les espèces endémiques et protégées.

TERRAINS DE PADEL : POUR UNE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE SPORTIVE

Cette initiative répond à la demande croissante pour cette discipline dynamique et s'inscrit dans un désir de diversifier les équipements accessibles à la fois aux habitants et aux visiteurs. Les nouveaux terrains seront situés rue du Noun, sur une parcelle communale attenante aux courts de tennis existants, permettant ainsi une intégration fluide dans l'environnement sportif déjà en place. Les travaux prévoient plusieurs interventions majeures :

La construction de deux terrains de padel couverts, intégrés dans un aménagement paysager respectueux du cadre naturel environnant, Des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour améliorer l'accessibilité au site, La mise en place de noues d'infiltration végétalisées pour gérer de manière naturelle le ruissellement des eaux pluviales, La livraison du projet est prévue pour la fin septembre 2025, offrant ainsi un nouveau lieu de sport moderne et accessible pour la commune de Seignosse.



COUP D'NEUF SUR L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

À partir du 14 avril, des travaux de réfection des trottoirs en stabilisé renforcé teinte sable et des entrées charretières en enrobé auront lieu sur l'avenue Charles de Gaulle, entre le 1622 et le 920. La durée prévue est de 4 semaines, sous réserve d'aléas météorologiques. Pendant la durée des travaux, la circulation sera alternée avec feux tricolores et l'accès des riverains sera maintenu.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA MAIRIE S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.

La mairie entame une véritable démarche de préservation de l'environnement. Les objectifs ? Préserver notre milieu, nos ressources naturelles et notre littoral, lutter contre le changement climatique, réduire notre dépendance énergétique, améliorer la qualité de vie des citoyens, créer des emplois et stimuler le tissu économique.

1 AGENTS ET ÉLUS SE FORMENT CONCRÈTEMENT

En interne, élus et agents communaux se forment à ces sujets. Un plan d'action en quatre phases a ainsi été mis en œuvre :

- **Phase 1** : acculturation et définition d'un langage commun
- **Phase 2** : présentation d'un diagnostic du territoire
- **Phase 3** : travaux de groupes basés sur l'intelligence collective
- **Phase 4** : élaboration d'un plan d'action et définition des indicateurs de suivi

À ce jour, la phase 1 est enclenchée. Le 7 février, 8 élus du groupe majoritaire et 8 agents ont participé à l'atelier d'acculturation « Inventons nos collectivités bas carbone », mené par l'association NOS VIES BAS CARBONE. Le but : explorer des solu-

tions concrètes et innovantes pour accompagner notre territoire vers une transition énergétique et écologique réussie. Il a aussi été l'occasion de nourrir une vision commune et de renforcer la dynamique locale autour de la transition écologique.

Au mois de mars, des ateliers « fresque du climat » ont été proposés à une trentaine d'agents pour les sensibiliser aux changements climatiques et ses impacts.



2 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble du bâti communal entre 2022 et 2023. Un plan d'action pluriannuel en a découlé. Voici quelques exemples de travaux prévus sur la commune.

Pôle Maurice Ravailhe :

- Isolation thermique et phonique du plafond du dojo.
- Isolation de la salle du conseil municipal avec mise en place d'un sas.
- Chauffage de la salle du dojo avec l'installation d'une PAC double flux.
- Isolation sous plafond de la salle de stockage et de la salle du conseil municipal.

Mairie :

- Changement des huisseries : remplacement de 21 huisseries pour des huisseries en aluminium.
- Changement de la chaudière et passage au gaz.
- Travaux d'aménagement de l'aile gauche de la mairie avec l'isolation du mur et du plancher.

Gendarmerie (Seignosse bourg) :

- Études thermiques
- Changement de l'isolation et du mode de chauffage



3 LE PHOTOVOLTAÏQUE SE RÉPAND SUR LES TOITS DE SEIGNOSSE

Pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, des solutions se développent sur le territoire. En travaillant avec différents partenaires publics et privés, la commune vise une auto-consommation d'énergie sur plusieurs lieux et bâtiments communaux.

À l'école des 2 étangs

L'extension de l'école des 2 étangs présente une toiture suffisamment grande et une orientation optimale pour pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques. Cette centrale permettra de créer une boucle d'autoconsommation, réduisant ainsi la facture d'électricité de la mairie et améliorant la rentabilité de l'infrastructure.

Au skate park et au city stade

MACS a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un parc photovoltaïque sur du foncier communal. Ce projet permettra la couverture du skate park et du city stade afin de les protéger des intempéries et du soleil, tout en produisant de l'énergie. Le candidat retenu pour ce projet est ENERLANDES, en partenariat avec la société citoyenne ALOé.

Au centre de loisirs l'Île aux Couleurs

La commune est actionnaire d'ALOé, une société locale et bénévole d'énergie renouvelable qui crée notamment des levées de fonds pour construire des centrales photovoltaïques. En mars 2023, l'Île aux Couleurs a ainsi bénéficié de l'installation de 180m² de panneaux solaires. Sur la 1^{re} année, elle a produit 48 MWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 19 personnes.

4 DES ÉVÉNEMENTS PLUS ÉCORESPONSABLES À SEIGNOSSE

La commune organise de nombreux événements dans le cadre de sa programmation événementielle et culturelle. Dans un souci de limiter leur impact environnemental, plusieurs directives sont appliquées par les agents et les prestataires.

- Adhésion à l'association VOISINAGE, recyclerie locale, pour les achats de

matériel des événements et des Sessions Culturelles.

- Les bouteilles en plastiques ne sont plus distribuées aux artistes ou aux prestataires, remplacées par des carafes et des verres réutilisables.
- Les jeux gonflables de l'été sont remplacés par de grands jeux de société en bois et des défis familiaux avec un animateur. Ils ne seront pas reconduits non plus lors des fêtes de Seignosse.
- Les services techniques de la mairie travaillent main dans la main avec le

SITCOM pour une meilleure gestion des déchets lors des événements (tri sélectif, sensibilisation du public...)

- Installation ponctuelle de toilettes sèches lors des fêtes de Seignosse.
- Le respect de l'environnement est désormais un critère essentiel lors de l'étude des demandes de tournages sur la commune : tri des déchets, pas d'utilisation de plastique à usage unique, respect de la faune et de la flore, aucun rejet des eaux usées...



DES ORCHIDÉES SAUVAGES PROTÉGÉES PRÉSENTES SUR LA COMMUNE

En 2022, un usager a alerté la mairie concernant la présence de station de trois espèces d'orchidées en bordure de voirie, non loin du Penon. Or, les coupes rases le long des voiries mettent en péril la présence de ces espèces sur la commune, rares dans les Landes (seules quatre stations sont connues à ce jour) voire protégées pour deux d'entre elles. En réponse, les agents du Centre Technique Municipal et les équipes de la Réserve Naturelle de l'Étang Noir ont réfléchi à un système de mise en défense de la zone, grâce à un système de banderoles et de panneaux de sensibilisation, mais aussi avec l'instauration du fauchage tardif. Ceci a permis aux orchidées d'effectuer un cycle complet.

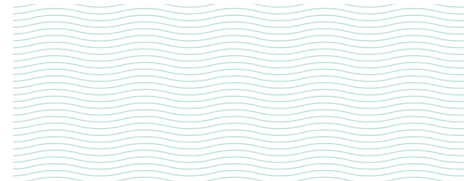
Actuellement, un suivi est réalisé par des citoyens afin de garder un œil sur l'évolution de la station.



OBJECTIF PAVILLON BLEU 2025 !

Le **Pavillon bleu** est un label environnemental et touristique international décerné annuellement depuis 1985 par l'association Teragir à des communes et à des ports de plaisance qui font des efforts en matière de gestion environnementale.

La commune de Seignosse est activement engagée, et ce depuis de nombreuses années, dans la préservation de son littoral. Depuis 2017, elle est d'ailleurs la seule commune landaise à avoir reçu le label Pavillon Bleu pour les plages des Estagnots et du Penon, gage de la qualité de sa station dans 9 grands domaines : l'eau et l'assainissement, la biodiversité et la gestion du milieu naturel, la sécurité, la gestion des déchets, l'éducation au développement durable, l'accessibilité, les équipements et services, la sobriété et l'information aux usagers.



BEESFORLIFE : UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique, espèce invasive originaire d'Asie, s'est rapidement répandu sur l'ensemble du territoire national, causant des dommages significatifs sur la biodiversité, en particulier aux abeilles domestiques, qui représentent une part essentielle de la pollinisation des plantes et des cultures agricoles.

La prolifération du frelon asiatique est particulièrement préoccupante pour plusieurs raisons :

- Menace pour les abeilles : le frelon asiatique est un prédateur vorace des abeilles.
- Impact sur la biodiversité : outre les abeilles, les frelons asiatiques s'attaquent à d'autres insectes pollinisateurs, perturbant ainsi l'écosystème et réduisant la diversité des espèces locales.

- Risques pour la sécurité publique : les nids de frelons asiatiques, souvent situés dans des zones habitées (parcs, jardins, bâtiments), présentent un danger pour la population.

Face à cette situation, la Communauté de Communes MACS a jugé nécessaire de prendre des mesures pour contrôler et réduire la population de frelons asiatiques sur son territoire. L'outil numérique BeesForLife, permet entre autres, une gestion efficace et coordonnée des nouveaux nids de frelons s'installant sur le territoire. Habitant du territoire de MACS, vous pouvez ainsi apporter votre contribution au recensement des nids de frelons asiatiques.

Pour Seignosse, l'adresse du site est la suivante :

<https://seignosse.beesforlife.fr>



CCAS

UN SOUTIEN COMPLET POUR LES HABITANTS

L'action sociale municipale est déployée par le CCAS qui est un établissement public autonome. Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé par le maire et constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le domaine de l'action sociale nommées par le maire. Il met en œuvre la politique d'action sociale de la commune de Seignosse.

Dans le cadre de la politique sociale déployée par la ville, plusieurs actions et services sont mis à disposition des habitants :

- **Accompagnement** au montage de dossier : aide à domicile, Allocation personnalisée d'Autonomie, de domiciliation, demande MDPH, de logement social ... Le CCAS vous assiste dans vos démarches administratives.
- Le **portage de repas au domicile** de personnes âgées ou handicapées, qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas.
- La **téléalarme** sécurise les personnes âgées qui vivent seules à leur domicile. En cas de problème (chute, malaise...), elles peuvent contacter une plateforme téléphonique joignable 24h/24 et 7j/7 simplement en appuyant sur un pendentif bijou. Le CCAS de Seignosse travaille avec deux dispositifs : celui du département et celui de Présence Verte. Le CCAS a signé une convention de partenariat avec Présence Verte ainsi les personnes



bénéficient de 50% de réduction sur les frais d'installation. Présence Verte Sud-Ouest est un service de téléassistance des personnes, c'est-à-dire un service d'aide à distance fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7. Ce système simple d'utilisation est composé d'une balise GPS avec un bouton d'alerte. Il peut être proposé sous la forme d'un Pack mobil' personnalisable avec l'intégration de la détection de chutes lourdes et d'un déclencheur porté soit en médaillon soit au poignet, servant à déclencher le transmetteur à distance. En cas d'appel, une communication directe s'instaure entre l'abonné et la centrale d'écoute

• **Inscription sur le registre des personnes vulnérables** pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes en situation de handicap. En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid, délestage électrique...), ce dispositif permet au CCAS de d'assurer un suivi des personnes fragilisées.

• **Mutuelle communale** : la commune propose un dispositif de contrat collectif complémentaire pour habitant ou salariés sur Seignosse.

• **Des animations** : ateliers de prévention avec l'ASEPT, la semaine bleue, le Noël des aînés et bien d'autres activités tout au long de l'année sont proposées.

PERMANENCES CCAS :



- Assistante sociale du département : tous les mardis matin
- Mission Locale : tous les mercredis
- Mutuelle Mutami (une fois par mois) : 14 avril, 15 mai, 17 juin
- Escale Info itinérante (tous les quinze jours, les vendredis matin) : 11 et 24 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin

INFOS PRATIQUES

Le CCAS accueille tous les publics et vous accompagne selon vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter !

🏠 1998 avenue Charles de Gaulle
à Seignosse.

☎ 05 58 49 89 83

✉ ccas@seignosse.fr

L'agent reçoit sur rendez-vous.
Retrouvez plus d'informations :

www.seignosse.fr

EHPAD

RENCONTRE INÉDITE AVEC MONSIEUR MATHA, SKIPPER DU MINI 429



Brigitte,
animatrice de l'EHPAD et Julien Matha.

Le 23 janvier dernier, les résidents de l'EHPAD l'Alaoude ont eu l'opportunité d'échanger avec un véritable passionné de voile et de course au large : Monsieur Matha, résident de Seignosse et skipper. Après trois années de préparation intensive, il s'apprête à participer à la mythique Transatlantique en solitaire prévue en 2025.

Durant cette rencontre, il a présenté l'univers fascinant de la course au large et a partagé ses expériences de navigation, notamment les défis uniques de la Transatlantique en solitaire. Les résidents ont posé de multiples questions sur les aspects techniques de la course, l'entraînement rigoureux nécessaire et les conditions extrêmes auxquelles il sera confronté. Il a également pris le temps d'expliquer en détail les différents domaines qui composent la course au large : la préparation physique et mentale,

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Les interventions et activités sont importantes pour nos résidents. Il s'agit de profiter de l'instant présent sur son lieu de vie ou à l'extérieur comme un gage du maintien de l'autonomie en stimulant des capacités cognitives.

la navigation, la météo et bien sûr, la gestion du voilier.

Un moment fort de cette rencontre fut l'arrivée du Mini 429, le voilier de Monsieur Matha, qui a été amené spécialement au sein de l'établissement pour l'occasion. Les résidents ont ainsi pu observer de près ce petit mais redoutable voilier, tout en recevant des explications détaillées sur son fonctionnement et ses caractéristiques spécifiques pour la course en solitaire.

« Il nous a raconté les conditions de vie sur le voilier. Il faut beaucoup de courage : pas de cabine, pas d'espace de nuit, de toilette, ...les conditions sont rudes avec les problématiques du quotidien de la traversée. »

Monsieur H

Merci au Docteur Michel Merly, médecin généraliste sur la commune, puis médecin coordonnateur de l'EHPAD qui a quitté ses fonctions le 31 décembre dernier après 15 années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons une excellente continuation !

La direction est toujours à la recherche de son successeur. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à faire parvenir votre candidature !

Une centenaire en pleine forme !

Le 13 février dernier, Odette Choux, pensionnaire de l'EHPAD l'Alaoude, a fêté ses 100 ans entourée de sa famille et de ses compagnons de résidence. Un moment festif partagé dans la bonne humeur !

550 colis de Noël distribués aux aînés seignossais

En présence des jeunes élus du CMJ et des élus de la ville, nos doyens ont reçu leurs traditionnels colis de Noël. À l'intérieur : cuisse de canard à l'orange, foie gras et rillettes de canard, miel et chocolats !

L'Ehpad fête Noël et la nouvelle année

Comme chaque année le 24 décembre s'est tenu le Noël des résidents au sein de la Résidence l'Alaoude. Un bon repas a été servi puis partagé avec les familles. Un moment festif, encadré par les professionnels de l'EHPAD qui ont pu remettre les cadeaux.

Une piste de danse enflammée pour le thé dansant !

Le thé dansant a réuni quelques 90 participants pour cette belle édition 2025. Après une bonne part de galettes et quelques gorgées de cidre, la musique a fait se lever les plus motivés qui nous ont fait part de leurs talents de danseurs !



ÉDUCATION

CÉRÉMONIE DU BOUQUET DE LA CHARPENTE À LA FUTURE ÉCOLE

Le 22 mars, parents d'élèves, professeurs, acteurs publics, entreprises et élus se sont réunis pour célébrer l'achèvement de la charpente de l'école qui accueillera prochainement l'ensemble des écoliers de la commune.

Les travaux avancent à la future école !

Comme le veut la tradition, une fois la structure en bois de la charpente achevée, celle-ci a été décorée d'un bouquet, accroché à son sommet par le maire, Pierre Pecastaings. Un moment symbolique qui a permis de marquer ce palier important de la construction et de valoriser les compétences des artisans. Cette cérémonie fût aussi l'occasion de rassembler parents d'élèves, agents, élus, élus du CMJ, entreprises et acteurs publics autour de ce projet structurant pour la commune. Merci à Lionel Causse, député des Landes, Monique Lubin, sénatrice des Landes, Cyril Gayssot, conseiller départemental, aux maires des communes voisines, ainsi qu'à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, Claudine Lajus, pour leur présence à cette étape signifiante du projet.

Un lieu d'éducation confortable et durable

La nouvelle école accueillera les élèves du cycle 3 (du CE2 au CM2) dès janvier 2026,



pour permettre les travaux de rénovation du bâtiment existant de l'école des Deux Etangs. Puis, l'ensemble des élèves de Seignosse pourra finalement faire sa rentrée dans sa toute nouvelle école en septembre 2026 . Nos écoliers pourront ainsi bénéficier d'un cadre d'apprentissage moderne, agréable, et respectueux de l'environnement : cour végétalisée, matériaux biosourcés, installation de panneaux photovoltaïques, bâtiments bioclimatiques, cour désimperméabilisée... Le projet a été entièrement pensé pour que son impact écologique soit le plus faible

possible, qu'il consomme peu d'énergie et qu'il soit confortable au quotidien, quelle que soit la saison.

La jeunesse au coeur de la politique de la ville

L'équipe municipale est particulièrement investie en faveur de l'éducation et de la jeunesse. En parallèle des travaux de l'école, d'autres bâtiments communaux ont été repensés pour proposer les services les plus adéquats aux familles : le centre de loisirs l'Île aux Couleurs a été rénové en 2023 , et la crèche va être agrandie dès cette année.

À SEIGNOSSE, UN SÉMINAIRE AU SERVICE DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE



Le vendredi 31 janvier 2025, Seignosse a accueilli un séminaire important dédié à la Convention Territoriale Globale (CTG). Cet événement, organisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), a marqué une étape clé dans la structuration du réseau des chargés de coopération et visait à renforcer la synergie entre les acteurs locaux pour mieux accompagner les familles des différents territoires des Landes et notamment le territoire de MACS.

Depuis plusieurs années, Seignosse s'investit activement dans la mise en œuvre de la CTG, un dispositif pour améliorer l'accès aux services

aux familles et favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Ce séminaire a constitué l'aboutissement d'un cycle de formation entamé en 2020 et ayant mobilisé de nombreux acteurs territoriaux.

En clôture du séminaire, une table ronde a permis de restituer les réflexions menées tout au long de la journée. Des personnalités engagées, dont Monsieur Biava et Monsieur Fillon-Camgrand, Manager Stratégique de la CAF des Landes, ainsi que plusieurs élus et directeurs généraux des services, ont partagé leurs analyses et esquissé les perspectives pour l'avenir.

JEUNESSE

ZOOM SUR LE DISPOSITIF PROMENEUR DU NET

Julie, la responsable du service jeunesse de la commune, est labélisée Promeneur du Net. Un dispositif délivré par la CAF qui permet d'apporter une aide aux familles via les canaux numériques. Les Landes comptent une vingtaine de PDN labélisés Jeunesse, et seulement cinq labélisés Parentalité. Julie s'est formée pour pouvoir porter les deux casquettes et accompagner au mieux tant les enfants que les adolescents et leurs parents. Entretien.



Le dispositif Promeneur du Net, c'est quoi exactement ?

J : C'est un label délivré par la CAF et reconnu à l'échelle nationale. Sur le territoire des Landes, le label PDN jeunesse est coordonné par la Ligue de l'Enseignement et, pour la parentalité, par le CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques). C'est une prolongation des missions que j'effectue déjà dans le cadre de mon métier. L'une des conditions d'obtention du label est d'avoir à minima un compte Facebook, puisque les PDN doivent pouvoir être joignables via un réseau social. Pour ma part, je suis accessible via Messenger, Instagram, Whatsapp et Discord.

Quels sont ses objectifs ?

J : C'est d'être disponible numériquement notamment via les réseaux sociaux pour permettre aux jeunes et aux familles de nous contacter que ce soit pour des demandes d'informations ou des sujets plus sérieux : violences familiales, harcèlement, prostitution des jeunes sur les réseaux ou traiter des sujets plus légers comme les data, l'IA ... On peut

servir d'écoute, de relais ou accompagner les familles. Être PDN, c'est aussi mener des actions en présentiel à destination des différents publics autour du numérique.

Quels sont les champs d'action du PDN ?

J : J'interviens bien sûr au sein de la commune en mettant en place des actions mais aussi dans les établissements scolaires partenaires (collèges d'Angresse et Jean-Rostand et au lycée de Tyrosse). Je peux intervenir là où il y a au moins un Seignossais de scolarisé et/ou des familles peuvent fréquenter la structure. Il peut y avoir des actions départementales également menées avec les autres PDN.

Concrètement, au quotidien, à quoi ça ressemble ?

J : Ce sont des interventions dans les classes de 4^e pour parler des réseaux sociaux et de l'utilisation de ses écrans.

Pour les classes de 6^e du collège d'Angresse, tous les ans, ce sont des sensibilisations sur le harcèlement/cyber harcèlement via un scoring game (un jeu que le service jeunesse a créé). Ce sont aussi des soirées thématiques à destination des parents :

- « réseaux sociaux, s'informer se protéger » au collège d'Angresse
- « lutter contre le harcèlement » avec la MPF (Maison de la Protection des Familles : unité de gendarmerie)
- présentation des outils que j'utilise aux familles lors d'interventions à la Maison des Parents, des Familles et des 1000 premiers jours de Soustons

De nouveaux projets vont voir le jour en 2025 et des idées d'actions sont en train d'émerger en raison des besoins des familles notamment sur la maîtrise des réseaux sociaux ou de l'outil informatique en lui-même.



VIE ASSOCIATIVE



UNE NOUVELLE ÉCOLE DE TRAIL À SEIGNOSSE

Le club Landirun École de trail a pour mission de promouvoir la pratique du trail à Seignosse et dans ses environs, en offrant une approche structurée pour améliorer la santé physique et mentale des participants. Avec des créneaux d'entraînement les lundis à 19h30 et les samedis à 10h30, les séances se déroulent dans la forêt landaise selon différents thèmes. Labellisée selon la méthode de Sébastien Cornette, cette école propose un programme progressif, accessible à tous, axé sur la technique de course, le renforcement musculaire et le développement physiologique. L'objectif est d'encourager une pratique régulière du trail tout en renforçant l'attractivité de Seignosse comme destination de sports outdoor.

INTERVENTIONS HÉROÏQUES DE L'ASSOCIATION SUD-OUEST SECOURISME EN 2024



En 2024, quatre formateurs de l'association Sud-Ouest Secourisme ont joué un rôle crucial dans la réanimation de deux personnes en arrêt cardiaque. La première intervention a eu lieu sur le terrain du golf, et la seconde près de la gendarmerie. Grâce à leur expertise et à une intervention rapide, les deux personnes sont aujourd'hui vivantes.

Les secouristes ont été alertés par des applications dédiées, telles que "SauveLife" du SAMU et "Staying Alive" des pompiers, qui permettent de localiser rapidement les témoins proches et de guider les secours. Ces applications favorisent une réactivité optimale lors de situations d'urgence.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR SURFER AU CLUB DU MIMOSA

...sur le net, bien sûr ! Après 7 séances d'informatique encadrées par le SAPAL, les adhérents étaient enchantés et prêts à se débrouiller et à éviter les pièges d'internet ! Pour se reposer les méninges, ils vont enchaîner par une nouvelle session de cours sur le sommeil, organisés par l'ASEPT. Entre temps, ils ont eu une formation sur "les gestes qui sauvent", cela peut toujours servir ! mimosaseignossais40@gmail.com



UNSS SURF : DIRECTION LE SÉNÉGAL

Le projet était dans les cartons depuis quelques temps... mais cette année, l'ensemble des membres de la section sportive de surf du collège de Capbreton s'est retroussé les manches pour réussir à récolter les fonds nécessaires à une telle aventure.

11 élèves, encadrés de 3 accompagnants, se sont rendus à Dakar du 4 au 13 février. Si l'objectif central était la progression technique afin de préparer au mieux les prochaines compétitions fédérales et scolaires (UNSS) qui arrivent rapidement, une volonté humanitaire s'est greffée à ce projet. Ainsi, avec le soutien précieux de (MACS) et



des communes de Capbreton, Hossegor et Seignosse, les élèves ont pu équiper une salle de classe entière en matériel numérique dans le village d'N'GOR, les préparant ainsi au monde digitalisé de demain. Riche en anecdotes, en partage et en travail, cette aventure s'est déroulée à merveille, et laissera à tous des souvenirs impérissables.



L'association L'Abri lance une campagne de stérilisation des chats errants en collaboration avec la mairie de Seignosse. L'objectif est de limiter la prolifération des félins dans la ville mais aussi les campings. Grâce à cette initiative, les animaux seront capturés, stérilisés, puis relâchés dans leur environnement. Cette action s'inscrit dans une démarche de respect et de gestion durable de la faune locale.

Pour nous signaler un chat errant, merci de contacter l'Association l'Abri au 0609589172



Nous, Robin et Dimitri, deux amis d'enfance de Seignosse, avons réalisé notre rêve : participer au 4L Trophy 2025 ! Tout a commencé avec la création de notre association pour financer le projet. Après l'achat et la préparation de notre 4L, nous avons pris le départ le 20 février. Direction le Maroc pour une course d'orientation inoubliable. Grâce à nos sponsors et donateurs, nous avons vécu une aventure incroyable, franchi les pistes mythiques de Merzouga et terminé 241^e sur 1026. Une expérience unique gravée à jamais. Merci à tous !



L'association HANCORPSPLUS, présidée par Mr Bernard Henry a organisé la première édition de découverte à la boxe réservé au personne porteuse de handicap le 21 février. C'est avec plaisir que nous avons reçu environ 40 personnes qui ont passé une journée extraordinaire dans une superbe ambiance. Merci au club de boxe de Capbreton pour leur encadrement avec un équipement de point démontable. Vu le succès de cette journée nous sommes impatients de renouveler en fin d'année cette animation !

L'ACS poursuit ses activités de mosaïque, peinture sur porcelaine, reliure d'art, couture, vitrail, crochet, tricot et conversation espagnole jusqu'au 7 juillet. Elle prépare aussi la 43^{ème} édition de l'expo de peinture et sculpture qui se déroulera du 13 juillet au 20 août et qui réunira 50 artistes venus de toute la France. Durant cet événement, un stage d'aquarelle sera proposé les 19, 20, 21 juillet et sera animé par Pierre Valaincourt.

Renseignement au 06 07 15 28 23



Lou Surfou Seignosse Surf Club a fait son AG annuelle samedi 22 février. L'occasion de présenter le bilan 2024 du club mais surtout de se projeter sur 2025 ! Beaucoup de projets, d'événements et une ouverture du club House des Bourdaines plus accrue pour toujours maintenir le lien avec tous les adhérents, la recette « à l'ail » du Club. La reprise des entraînements se fera début avril. Merci à tous nos membres et à nos partenaires qui nous soutiennent.

Contact & infos : lousurfou40@gmail.com / 0679976580 / <https://lousurfou-surfclub.fr/>



SEIGNOSSE À DU TALENT

THOMAS NALLET-KEBADJIAN, PILOTE DE LIGNE

Tout part d'une « attirance inexplicable pour l'avion » dès son plus jeune âge. Souvent amené à embarquer, Thomas Nallet-Kebadjian se prend très tôt d'amour pour les hautes altitudes, où il est « *toujours fourré dans les cockpits, à demander des informations aux pilotes* ». Dès l'âge de 10 ans, il s'essaye aux vols sur des simulateurs. Un peu plus tard, un ami de la famille, pilote chez Air France, lui fait faire son premier vol à bord de son ULM à l'âge de 14 ans. À partir de là, le seignossais n'aura plus jamais qu'un seul projet en tête : celui de devenir pilote à son tour. Il s'inscrit alors dans un aéroclub à Dax pour passer sa licence de pilote privé. Dès l'adolescence, le voilà donc déjà aux manettes de petits avions.

Le reste du parcours se dessine comme une évidence pour le seignossais de bientôt 25 ans. Au collège et au lycée, il s'assure d'avoir des notes brillantes et d'accumuler de l'expérience pour se garantir l'entrée à ENAC Toulouse (École Nationale d'Aviation Civile). Il franchit avec brio les quatre étapes du concours et intègre les 5 admis sur plus de 120 inscrits. Après 3 ans de formation, reste encore une étape à passer : celle d'intégrer une compagnie. En pleine pandémie de Covid-19, la compagnie RyanAir embauche de jeunes pilotes. Parmi eux, Thomas, qui y sécurise une

place mais mûrit son rêve de rejoindre Air France. Un jour, le téléphone sonne enfin : la compagnie l'appelle. Qualifié sur Boeing 737, il rejoint alors AirFrance au poste de co-pilote au sein du groupe Transavia en 2023.

Dans la vie de tous les jours, Thomas vole aussi pour le loisir : « *en ce moment, je pilote un vieil avion de guerre que je loue à un aéroclub* ». Véritable passionné, la vie de pilote lui demande malgré tout une certaine organisation : attaché à sa région et à sa vie landaise, il fait régulièrement des allers et retours à Paris pour le travail. Ses moments à Seignosse lui permettent de se reposer, et de se ressourcer auprès des siens. « *Je continue à partir en vacances, bien sûr, mais comme je passe déjà 90% de mon temps ailleurs, j'aime être réellement à la maison quand je ne vole pas.* »

Mais, en filigrane de ce parcours jalonné de succès, un but ultime attend encore Thomas : celui de piloter aux côtés de son mentor. Pour cela, il lui faudra passer OPL (Officier Pilote de Ligne) sur Boeing 777 pour pouvoir voler auprès de lui, commandant de bord en bout de carrière. « *Mon but ultime, ce serait de faire avec lui son vol de départ à la retraite, moi à sa droite en tant que co-pilote, son fils pilote, et lui, commandant de bord.* »

Et c'est tout ce qu'on lui souhaite !

GOJIRA, LA CONSÉCRATION

Victoire historique pour le métal en France : le groupe Gojira, révélé internationalement par sa prestation saisissante aux Jeux Olympiques de Paris, a reçu le Grammy Award de la « Meilleure Performance Metal » pour « Mea Culpa ! (Ah ! Ça ira !) » lors de la 67^e cérémonie des Grammy qui se tenait à Los Angeles le 2 février dernier.

Le morceau, une reprise audacieuse d'un chant révolutionnaire français, avait justement été interprété aux côtés de la chanteuse lyrique Marina Viotti et du compositeur Victor Le Masne lors de la cérémonie d'ouverture des derniers JO 2024.

Cette distinction se dresse en point d'orgue d'une année charnière pour le groupe, qui tire une grande partie de ses origines dans les Landes : Joseph et Mario Duplantier, maintenant installés aux États-Unis, et le guitariste Christian Andreu ont grandi dans les Landes. Le prochain rendez-vous pour les fans de Gojira ? Une grande tournée française de 13 dates a été annoncée et s'ouvrira au festival de Carcassonne le 29 juillet avant de passer par 11 Zénith à travers l'Hexa-gone.

« Mon parcours, c'est une ligne directrice. Je n'ai jamais envisagé de faire autre chose. J'ai bossé pour ça. Je ne me suis jamais cherché. »

ÉCONOMIE LOCALE

SPIRITED MINDED : DEUX SŒURS, UNE MARQUE DE SPORT, UN STYLE DE VIE

Il y a un an, Spirited Minded s'est établi sur Seignosse. Pour Elia et Mélanie, deux sœurs nantaises bercées par le sport et les vagues, c'était une évidence.

En 2019, lors de leurs premières compétitions de CrossFit, ces deux passionnées ont remarqué des lacunes dans les vêtements de sport : des designs ternes, des coupes peu flatteuses, un confort souvent négligé. C'est de ce constat qu'est née leur ambition de créer leur propre marque.

Inspirées par l'esthétique des années 80 et 90, elles puisent dans l'univers du lifestyle insulaire et de la côte ouest pour concevoir des pièces alliant style, technicité et liberté de mouvement. Spirited Minded fusionne ainsi deux univers : celui du fitness et celui de la glisse, donnant vie à des pièces uniques et de qualité.

Mais Spirited Minded, c'est plus que du textile : animées par l'envie de partager leur passion, les deux sœurs organisent également des séjours sportifs



mêlant surf et CrossFit, en France et à l'étranger. Accessibles à tous niveaux, ces expériences immersives sont l'occasion de découvrir leur univers et de tisser des liens au sein d'une communauté soudée. Avec une dizaine de séjours à leur actif, elles affichent presque complet pour les six prochaines éditions de 2025 !

Leur showroom vient d'ouvrir ses portes dans la zone de Larrigan. Vous savez où les trouver pour découvrir leurs collections et échanger avec elles !

www.spiritedminded.fr

Instagram [@spiritedminded](https://www.instagram.com/spiritedminded)

465, Avenue de Larrigan

L'HÔTEL DE LA CÔTE D'ARGENT TIRE LES BÉNÉFICES DE SA DEUXIÈME ÉTOILE

Avec une 2^{ème} étoile obtenue en juin 2023, l'hôtel de la Côte d'Argent, situé dans le centre-bourg de la commune, récolte les fruits de son travail.

Séverine et Alexandre Jacob ont repris les rênes de l'hôtel en 2020 et ont immédiatement visé l'obtention de cette distinction pour attirer la clientèle. Un objectif atteint, faisant de l'hôtel de la Côte d'Argent le seul hôtel doublement étoilé

de la commune. Service, équipements, accessibilité, et développement durable ont été autant de critères pris en compte. C'est le dernier qui a été très important aux yeux de la direction, qui a également obtenu la charte d'engagement écoresponsable, territoire durable en 2023. Avec cette deuxième étoile, l'établissement a aussi pu bénéficier de l'aide de l'organisme Landes Attractivité et a mis en place un nouveau site de réservation en direct sur son site.

Infos pratiques :

Ouvert à l'année, Restaurant sur place

1, avenue du Tuc Dous Brocs

05 58 72 80 01

www.hotelcoteargent.com

DEUX NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA ZONE LARRIGAN



CUEILLETTE, VOTRE NOUVEAU FLEURISTE SUR SEIGNOSSE

Une nouvelle enseigne vient d'ouvrir ses portes dans la zone artisanale Larrigan. Alors pour offrir de jolis bouquets de fleurs fraîches à ceux qui comptent pour vous, direction chez Cueillette.

14, route de Saubion

Mardi au samedi : 10h - 13h

Dimanche : 10h - 12h30

Commandes possibles au 06 17 17 90 97

(appels uniquement)

L'ATELIER DE TAPISSERIE OXALIS

Pour vos projets de restauration (sièges chinés, hérités...), ou de confection (rideaux sur mesure, coussins intérieurs ou extérieurs...), rendez-vous chez Atelier Oxalis dans la zone Larrigan.

12, route de Saubion

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au vendredi : 10h - 18h

Atelieroxalis40@gmail.com

06 03 28 52 57

LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE SEIGNOSSE CHANGE DE GÉRANT, MAIS PAS D'ADRESSE !

Retrouvez le CT toujours au :
7, impasse de la Lande, 40510
Seignosse

05 58 43 90 69

ctamdeseignosse@orange.fr

ÇA SE PASSE À SEIGNOSSE

Retrouvez ici tout l'agenda des événements et activités à venir sur la commune.
Pour rester toujours informés, suivez-nous sur nos réseaux sociaux !



VENDREDI 11 AVRIL

**SESSION CULTURELLE #7 :
TOUT VA BIEN... QUENTIN VANA**

Humour. 20h.
Salle de réception du pôle
Maurice Ravailhe

DIMANCHE 13 ET SAMEDI 19 AVRIL

**CONCERTATION COEUR DE
PENON**

Programme à retrouver sur le site internet.

DIMANCHE 20 AVRIL

CHASSE AUX CŒUFS

Parc du stade Gilles Hiriart
Chasse aux oeufs - 10h-12h
de 3 à 12 ans

CONCERT ET OMELETTE PASCALE

Organisé par l'ACSO
à partir de 12h
Place Victor Gentile

DIMANCHE 27 AVRIL

**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR
DES VICTIMES ET HÉROS
DE LA DÉPORTATION**

Monument aux mort sur le fronton
en face de l'hôtel de ville

2 AU 23 MAI

**EXUBÉRANCE. EXPOSITION
AU FONDS LABÉGORRE**

Zone de Laubian

5 AU 12 MAI

**EXPOSITION, LES LANDAIS
DURANT LA « DRÔLE
DE GUERRE »**

Salle André Vidal

9 AU 11 MAI

AMERICAN CRAZY WEEK

Parking de l'Agréou



SAMEDI 10 MAI

ORANGE CARE - LA COURSE

Course 100% féminine autour du lac
d'Hossegor et aux Estagnots

VENDREDI 16 MAI

**SESSION CULTURELLE #8 :
GIC – GROUPE D'INTERVENTION
CHORÉGRAPHIQUE**

Danse. 20h.
Sous la halle couverte de la mairie

23 AU 25 MAI

SWIMRUN CÔTE SUD LANDES

Seignosse, Hossegor, Capbreton

SAMEDI 7 JUIN

**GRANDE JOURNÉE
EN FAMILLE**

Pôle Maurice Ravailhe

11 AU 15 JUIN

FESTIVAL LIRE SUR LA VAGUE

Parc Rosny - Hossegor

MERCREDI 18 JUIN

**CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION
DE L'APPEL DU 18 JUIN**

Monument aux morts sur le fronton
en face de l'hôtel de ville

VENDREDI 20 JUIN

FÊTE DE L'ENFANCE

École du Grand Chêne
et école des 2 étangs

SAMEDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Stade Gilles Hiriart - Ville
Place Castille - ACSO



RÉOUVERTURE DES HALLES DU PENON !

L'arrivée des beaux jours rime avec le retour des Halles du Penon, véritable lieu de rendez-vous estival prisé des habitants comme des estivants. Les Halles ouvriront donc leurs portes :

- Du 4 avril au 4 mai : ouverture quotidienne, du lundi au dimanche, incluant les jours fériés du 20 et 21 avril, et le 1^{er} mai.
- Ouvertures exceptionnelles les 8 et 29 mai, et le 9 juin.
- Du 23 juin au 31 août : ouverture 7j/7 sans interruption.
- Fermeture le 28 septembre.

**Horaires d'ouverture : 11h-15h / 18h-23h
(fin de service à 22h30)**

Autre bonne nouvelle : Les délices d'Henriette rejoint l'équipe des Halles du Penon pour cette saison. Elle vous proposera des produits sucrés : crêpes, gaufres...

Retrouvez toutes
les animations
de l'été dans notre
futur agenda estival !

EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(es),

Depuis le début de notre mandat, nous veillons à mettre en place les outils nécessaires à un développement équilibré de notre commune, et ce dans un double objectif : répondre à la problématique du logement et préserver nos espaces naturels, forestiers et agricoles. Un programme qui nécessite de trouver des équilibres et de privilégier le dialogue à la polémique.

A cet effet, nous avons dans un premier temps réduit les surfaces ouvertes à l'urbanisation de 30 %, gelé pour 5 ans le Cœur de Bourg dans l'attente de l'élaboration du projet du même nom et inscrit des objectifs ambitieux de logements locatifs sociaux ou en accession à la propriété pour tout programme devant se développer au sein de l'enveloppe urbaine. L'opposition a voté contre.

Dans un second temps, nous avons adopté une charte architecturale, paysagère et environnementale afin d'harmoniser l'urbanisation de la commune et que son essence et son cadre de vie soient respectés. Nous avons souhaité apposer une protection particulière sur les bâtisses landaises remarquables afin notamment qu'elles ne disparaissent pas au profit de constructions modernes. L'opposition a également voté contre.

Dans un troisième temps, nous avons élaboré en lien avec les services de l'État et de la Chambre d'Agriculture des Landes une Zone Agricole Protégée (ZAP) pour préserver nos espaces agricoles, qui ont par ailleurs fondu de moitié en 20 ans, et porter un vrai projet d'alimentation local pour la commune et ses habitants. Cette démarche doit aboutir dans les prochains mois. L'opposition a également voté contre...

Toutes ces décisions, nous les avons prises en votre nom, fidèle à notre programme et à nos ambitions pour notre commune. Nous aurons par ailleurs l'occasion d'en débattre plus longuement au cours des mois à venir lors des concertations qui vont s'ouvrir concernant les opérations Cœur de Penon et Cœur de Bourg. Nous vous y attendons nombreux.

Pierre Pecastaings, Pierre Van Den Boogaerde, Valérie Castaing-Tonneau, Marc Jolly, Alexandre D'incay, Martine Bacon-Caby, Franck Lambert, Thomas Chardin, Maud Ribera, Stéphanie Castandet, Quitterie Hildelbert, Jerome Birepinte, Eric Lecerf, Elise Cougoureux, Sophie Diederichs, Frédéric Darrats, Isabelle Etcheverry, André de Poumayrac de Masredon, Brigitte Glize, Gérard Bernard, Léa Herr

ÉLUS DE L'OPPOSITION

On s'étonnera qu'à Seignosse, le maire n'ait pas jugé bon de présenter au conseil municipal la nouvelle modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il s'est contenté de donner "son" avis. Cela reflète toute la considération portée à cette assemblée, devenue simple chambre d'information, qui est même habituée à ne plus recevoir les documents qui lui sont dus.

Pourtant, cette modification du PLUi apporte des changements importants dans le cadre de vie des Seignossaises et des Seignossais :

1. Absence de contraintes concernant les bâtiments publics en termes de hauteur ou d'implantation par rapport aux voisins : tous les riverains des bâtiments publics (on pense à ceux à côté des écoles) pourront voir pousser des murs sans aucune limitation...

2. Toute demande de démolition devra être justifiée et soumise à l'avis de l'architecte conseil de la ville : ce changement est loin d'être anodin. Il introduit surtout l'arbitraire et le risque d'abus de pouvoir. Les règles d'urbanisme sont en principe des règles claires que peuvent connaître tous les citoyens. Ici, la commune nous indique que cela dépendra à l'avenir de son architecte (qu'elle recrute et qu'elle paie), c'est-à-dire de son bon vouloir.

3. L'équipe majoritaire fait le choix de classer une centaine d'habitations de la commune comme « à protéger », sans même avoir averti les propriétaires. Plus d'une centaine de Seignossaises et Seignossais verront leurs futurs projets chamboulés car ils ne pourront plus toucher à leur bâti, soit pour leurs projets personnels, soit pour une vente. Cela engendrera sans nul doute une perte de valeur importante de leurs biens. Si le patrimoine doit être protégé, on s'étonnera de l'aspect arbitraire de ce classement réalisé sans concertation et sans étude sérieuse.

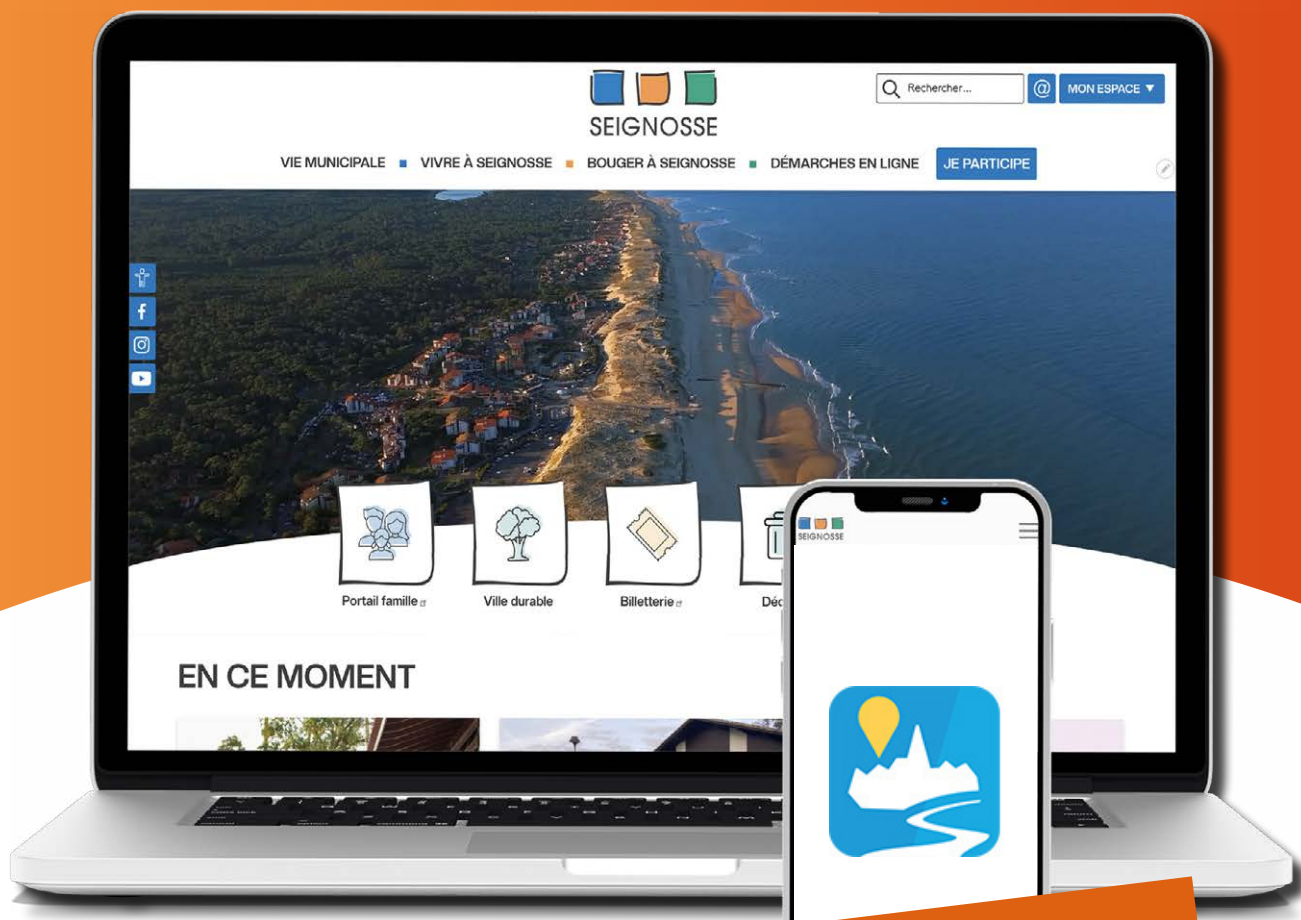
Lionel Camblanne, Sylvie Caillaux, Marie-Astrid Allaire, Christophe Raillard, Carine Quinot, Jacques Verdier.

Le service Communication publie la tribune de l'opposition sans y apporter de correction.



SEIGNOSSE

SEIGNOSSE DANS MA POCHE



**Nouveau site
Nouvelle appli'**

SEIGNOSSE.FR

INTRAMUROS